

COLLOQUE

25 ET 26 NOV. 2026

PARIS - ESPACE REUILLY

JEUNESSES SOUS EMPRISES :

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
FACE AUX EXPLOITATIONS



Vendeur de rose 🌹

2

...

Vendeur de rose



C'est toi la fille qui voulait
te renseigner ?

Lily



oui mais que du only fan
c'est possible ? et anonyme

Vendeur de rose



tkl envoie les photos
ça chiffre + si tu veux passer
escort, je fournis sécurité,
logement et conso

CNÀPE

LA PROTECTION DE L'ENFANT

COMPRENDRE LES EXPLOITATIONS CONTEMPORAINES : REGARDS CROISÉS

JOBBEUR VICTIME

CHARBONNEUR
EMPRISE

MASCULINISME

SUGAR BABY

9h : Accueil du public

10h : Ouverture des journées par **Didier Tronche**,
président de la CNAPE

10h15 : Table ronde

QUALIFIER L'EXPLOITATION : REPÈRES ET ENJEUX JURIDIQUES

Quelles sont les évolutions récentes du cadre législatif ? De quelle manière le droit saisit aujourd'hui ces réalités ?

- *Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof)*
- *Intervenants à confirmer*

11h15 : Table-ronde

DES VULNÉRABILITÉS SOCIALES AU RÉSEAU : QUELLES TRAJECTOIRES DES JEUNES VICTIMES ?

Quels sont les principaux facteurs d'entrée dans les systèmes d'exploitation et quelles sont les trajectoires de ces jeunes ?

- *Bénédicte Lavaud-Legendre, chercheuse au CNRS, sociologie et science du droit*
- *David Le Monnier, directeur général adjoint à l'Addap 13*
- *Intervenant à confirmer*

12h30 : Pause déjeuner

14h : Carte blanche

L'EMPRISE, POINT DE CONVERGENCE DES JEUNES EXPLOITÉ.E.S ?

Qu'ils soient affectifs, psychiques ou encore économiques, comment comprendre les mécanismes d'emprise au cœur des parcours d'exploitation ?

- *Intervenant à confirmer*

14h45 : Table-ronde

LES EXPLOITATIONS À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : COMPRENDRE LA DIGITALISATION DES RÉSEAUX ET SES IMPACTS

Quel est l'impact du numérique et des réseaux sociaux sur les parcours d'exploitation et leur influence sur les nouvelles vulnérabilités associées ?

- *Sadek Deghima, directeur du service de prévention spécialisée à Avenir des Cités et Nordine Lagragui, éducateur spécialisé à Avenir des Cités*
- *Olivier Peyroux, sociologue, expert traite des êtres humains et migrations*
- *Intervenant à confirmer*

16h15 : Carte blanche

LE MASCULINISME : EN PLEIN ESSOR CHEZ LES PLUS JEUNES

Comment qualifier les mouvances masculinistes et quels liens avec les exploitations ? Comment identifier leurs stratégies d'influence et repérer les radicalisations ?

- *Delphine Langlois, chargée de projet CRUCH, CVFE - Solidarité Femmes – CPVCF*

16h45 : Présentation magistrale

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA CARTOGRAPHIE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

5 mois après la publication du site internet lacartodelaprev.fr et du recensement effectué par la CNAPE, quel est l'état de la prévention spécialisée en France ?

- *Intervenant à confirmer*

RÉPONDRE AUX EXPLOITATIONS : LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE, ET SES PARTENAIRES, EN PREMIÈRE LIGNE

ALLER-VERS

CONFIANCE
PARTENARIAT
NUMÉRIQUE
REPERAGE
PRÉVENTION
TRANSVERSALITÉ
ACCOMPAGNEMENT

8h30 : Accueil du public

9h : Introduction de la journée

**LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : UNE POLITIQUE
APPROPRIÉE DANS LA PRISE EN CHARGE DES
JEUNES EXPLOITÉS**

Quel rôle la prévention spécialisée peut-elle jouer dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des situations d'exploitations ?

- *Clarisse Vadurel, chargée de mission Jeunes Vulnérables à la DGCS*

9h30 : Table-ronde

**INTERVENIR EN AMONT DES SITUATIONS
D'EXPLOITATION : LA PRÉV' ACTEUR DE
PRÉVENTION**

Quelle place pour les éducateurs dans la prévention primaire des exploitations ? Quelle posture adopter auprès des jeunes ? Comment former les professionnels à ces questions ?

- *Abdelaziz Ziani, directeur à Azimuts et Céline Martineau, directrice associée à Laisse ton empreinte*
- *Katia Baudry, cheffe de service à Aurore, créatrice du dispositif ASTHERIIA*

11h : Table-ronde

**REPÉRER LES JEUNES EXPLOITÉS :
LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE MAILLON CLÉ DE LA
CHAÎNE DE PROTECTION DE L'ENFANCE**

Comment évaluer le danger d'exploitation ? Que faire une fois la situation suspectée ou même avérée ? Quels partenariats avec les institutions judiciaires et policières dans le respect des prérogatives de la prévention spécialisée ?

- *Nicolas Ambal, directeur du service de prévention spécialisée à la Sauvegarde 47*
- *Hamid Tarrabe, responsable prévention spécialisée à la métropole de Toulouse*
- *Intervenant à confirmer*

12h30 : Pause déjeuner

14h : Carte blanche

**DE L'ERRANCE À LA PROTECTION : QUELLES
RESSOURCES POUR LA PRISE EN CHARGE DES
JEUNES EXILÉ.E.S ?**

Invisibilisés et en situation d'errance, comment prévenir les risques d'exploitations des jeunes exilés ? Face aux multiples difficultés, quels leviers actionner dans l'accompagnement de ces victimes ?

- *Guillaume Lardanchet, directeur à Hors la Rue*

14h45 : Table-ronde

**CONSTRUIRE UNE RÉPONSE
PLURIDISCIPLINAIRE ET INDIVIDUALISÉE : LA
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ET SES PARTENAIRES
DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES
EXPLOITÉS**

Dans quelle mesure la prév' peut-elle participer à construire un accompagnement approprié à chaque situation d'exploitation ? Sur quels partenaires s'appuyer pour protéger les mineurs en situation d'exploitation ?

- *Vincent Dubaele, directeur du service Entr'Actes à Itinéraires*
- *Garance Gabard, directrice à Koutcha et Federica Marengo, coordinatrice de projet et chargée de mission à Koutcha*
- *Matilda Ferey, directrice générale adjointe à l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme*

16h15

CONCLUSION ET FIN DE LA JOURNÉE

JEUNESSES SOUS EMPRISES :

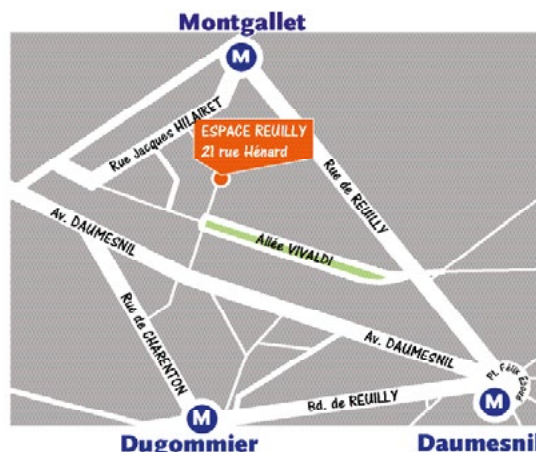
LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE FACE AUX EXPLOITATIONS

LIEU DE LA FORMATION

ESPACE REUILLY
21 rue Hénard - 75012 PARIS

Métro :

Montgallet, ligne 8
Dugommier, ligne 6
Daumesnil, lignes 6 et 8



POUR S'INSCRIRE

L'inscription au colloque se fait **exclusivement en ligne** via la plateforme HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/cnape/evenements/jeunesse-sous-emprises-la-prevention-specialisee-face-aux-exploitations>

Une fois votre inscription finalisée, vous recevrez automatiquement un mail de confirmation de la part de HelloAsso.

Pour les inscriptions qui ne sont pas directement réglées en ligne par carte bancaire, la validité de cette confirmation d'inscription reste naturellement subordonnée à la réception du virement ou du chèque correspondant.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement de l'inscription peut se faire :

En ligne par carte bancaire directement sur HelloAsso

Par virement, chèque ou mandat administratif :

- Virement bancaire : saisissez le code **VIREMENT** dans le champ «code promotionnel» lors de l'inscription, puis effectuez le virement sur le compte bancaire de la CNAPE (IBAN : FR76 1871 5001 0108 0022 5345 693 / BIC : CEPAPRPP871).

Indiquez bien le(s) numéro(s) d'inscription et le nom du/des participant(s) dans l'ordre de virement.

- Chèque : saisissez le code **CHEQUE** dans le champ « code promotionnel », puis envoyez votre chèque (à l'ordre de la CNAPE) à : CNAPE – Service Formation
33, avenue d'Italie, 75013 PARIS

Inscrivez au dos du chèque le(s) numéro(s) d'inscription et le nom du/des participant(s).

- Mandat administratif : saisissez le code **MANDAT** dans le champ «code promotionnel» et contactez Eric Leguay (e.leguay@cnape.fr) en précisant votre numéro d'inscription et en joignant votre bon de commande.

IMPORTANT :

Pour que votre inscription soit définitivement validée, le règlement doit être reçu avant le **17 novembre 2026**.

CONDITIONS D'ANNULATION

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque.

AGRÈMENT

La CNAPE est un organisme de formation non certifié Qualiopi, enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles en contactant la CNAPE.